

BILAN DU PLAN D' ACTIONS 2017-2018

POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET DÉMYSTIFIER LE PROCESSUS D' EXAMEN ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

1) Une meilleure intégration de la prise en compte des changements climatiques dans les examens

<p>Action 1.1 : Initier une rencontre exploratoire réunissant le COMEX, COMEV, CCEBJ, et des experts du MDDELCC et du Consortium Ouranos visant à identifier les étapes qui mèneront à une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James.</p>	<p>Rencontre intervenue le 9 mai 2017 entre la présidente du COMEX et la sous-ministre adjointe Geneviève Moisan à la lutte contre les changements climatiques. Suivi réalisé auprès du directeur des programmes de la direction de LCC Étienne Chabot.</p> <p>Échange avec Robert Siron d'Ouranos. Ouranos est intéressé à participer à la démarche du COMEX. Un suivi est assuré avec son équipe.</p> <p>14 août 2017 : Rencontre préparatoire avec l'équipe d'Ouranos (RS, Stéphanie Bleau et Caroline Larrivée) et Suzann Méthot.</p> <p>12 octobre 2017 : Rencontre exploratoire tenue entre COMEX, COMEV et Ouranos. Un plan de travail, à la suite de cette rencontre, sera réalisé pour la suite des choses.</p> <p>4 décembre 2017 : Rencontre avec Éric Thérroux, sous-ministre adjoint au MDDELCC pour l'informer de la démarche du COMEX et établir une collaboration avec sa direction. Il est entendu que le COMEX le tiendra informé de l'avancement de sa démarche.</p>	<p>Action complétée.</p>
---	---	--------------------------

<p>Action 1.2 : Développer et adopter une approche systématique de prise en compte des changements climatiques dans le processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James.</p>	<p>En support à l'initiative du COMEX visant une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le cadre de ses examens, une première directive du COMEV, pour le projet minier Windfall, intègre un paragraphe spécifique sur cet enjeu à l'adresse du promoteur en vue de l'élaboration de son étude d'impact.</p> <p>19 octobre 2017 : Rencontre avec le Conseil Cri sur la Santé et les services sociaux de la Baie-James (CCSSSBJ). Le CCSSSBJ est intéressé à collaborer de plus près avec le COMEX pour la prise en compte des effets sur la santé reliés aux projets et les changements climatiques.</p> <p>23 janvier 2018 : Rencontre entre Suzann Méthot et le sous-ministre du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), Robert Keatings, accompagné de la sous-ministre associée à l'énergie et aux mines, Luce Asselin, et de la directrice générale (gestion du milieu minier) Renée Garon. Le COMEX a initié une relation de collaboration avec la Direction générale du développement de l'industrie minière visant une intégration des récentes avancées du MERN dans le domaine dans le cadre des examens du COMEX.</p> <p>7 mars 2018 : Suzann Méthot entre en contact avec le chercheur Bruno Bussièrès de l'UQAT qui a dirigé la rédaction du rapport sur les risques et vulnérabilités du secteur minier liés aux changements climatiques. Il est convenu d'une collaboration entre le chercheur et le COMEX pour une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le cadre des examens du COMEX.</p> <p>27 mars 2018 : Le COMEX tient une rencontre de travail où sont réunis des représentants du MERN, du MDDELCC du COMEX et du COMEV et au cours de laquelle le chercheur Bruno Bussièrès, accompagné de ses collègues, présente le rapport rédigé pour le compte du MERN sur les risques et vulnérabilités du secteur minier liés aux changements climatiques.</p>	<p>Action complétée.</p> <p>Plan de travail complété en décembre et partagé avec le CCEBJ.</p> <p>Le plan de travail est mis en œuvre.</p> <p><u>Résultats au 30 mars 2018 :</u></p> <p>La collaboration avec le MERN, l'UQAT, le MDDELCC et Ouranos ont permis au COMEX de formuler des questions spécifiques sur la prise en compte des changements climatiques au stade de la conception de deux projets soumis à son examen. Conscient que le COMEX monte la barre au-delà des normes réglementaires, conscient que ses questions amèneront les entreprises à devoir développer de nouvelles données et façons de faire qui ne sont pas encore établies, conscient que des méthodologies demeurent à être développées et des données générées :</p>
---	---	---

	<p>31 mars 2018 : Le COMEX intègre déjà les éléments clés tirés du rapport des risques et vulnérabilités du secteur minier liés aux changements climatiques dans l'examen de deux projets miniers actuellement en examen soit le projet minier Rose lithium - tantale et le projet minier BlackRock. Cette intégration est validée auprès de Bruno Bussièrès et son équipe, Philippe Roy chez Ouranos et partagée avec le MERN. Le COMEX y est allé d'une proposition de scénarios précis à être produits et utilisés par les promoteurs dans la conception de leurs projets. Une façon de faire qui a suscité des discussions au sein du COMEX, soulevé également par le MERN comme allant au-delà des normes réglementaires actuelles. Le COMEX est d'avis que les réponses à ses questions permettront de mieux identifier les éléments qui nécessiteront des efforts supplémentaires pour accomplir concrètement une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le cadre des projets soumis à l'examen du COMEX. Cette action se poursuivra en 2018-2019, à commencer par la formulation finale d'une question spécifique encadrant à la prise en compte des changements climatiques, validée par les chercheurs et autres collaborateurs et qui sera recommandée dans les prochaines questions reliées aux deux projets dont l'examen se poursuit pour l'année 2018-2019.</p>	<p>Cette action se poursuivra en 2018-2019 par l'identification de nouvelles actions éclairées par le suivi des questions soulevées par le COMEX en matière de changements climatiques dans le cadre de l'examen actuellement en cours de deux projets miniers.</p>
<p>Action 1.3 : Diffuser auprès de l'ensemble des parties prenantes les mesures afférentes à la nouvelle approche visant une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James.</p>	<p>Les communications reliées à cette nouvelle approche du COMEX débiteront dans le cadre de l'examen des premiers projets pour lesquels des recommandations spécifiques sur la prise en compte des changements climatiques, élaborées avec la participation du MDDELCC, MERN, l'UQAT et Ouranos, seront publiques (à partir de mai 2018).</p>	<p>Action à poursuivre en 2018.</p>

2) Démystifier le processus d'examen environnemental et social

<p>Action 2.1 : Réaliser une reddition de compte sur les délais associés aux examens sur une période à être déterminée et, selon les constats, identifier et mettre en œuvre des éléments de solution qui permettront de bonifier l'efficacité de l'ensemble du processus d'examen.</p>	<p>La documentation des délais associés au traitement des dossiers a été utile de façon générale tant pour le COMEX que pour le département des évaluations environnementales des projets nordiques et miniers et de l'évaluation environnementale stratégique. Il sert d'indicateur visant à identifier les étapes du processus où les délais se distinguent par leur longueur pour ultimement trouver des solutions aux délais trop longs entre les différents paliers (Administrateur, direction, COMEX, promoteur).</p>	<p>Action partiellement terminée. La documentation est faite, mais les conclusions définitives ne sont pas encore tirées. À compléter en 2018-2019.</p>
<p>Action 2.2 : Action initiée en 2016 – Identifier les vecteurs de communication externes destinés à un large public incluant les parties prenantes visant à diffuser les nouvelles ou communications d'importance en lien avec les examens.</p>	<p>Point soulevé lors de la rencontre du comité de rédaction mis sur pied par le CCEBJ pour l'élaboration d'un guide à l'intention des promoteurs.</p> <p>Le 20 novembre 2017, au cours de la Conférence Québec Mines 2017, le COMEX a tenu un atelier de 4 heures traitant notamment des attentes du COMEX pour les consultations menées auprès du public par les promoteurs ainsi que de sa volonté visant une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le cadre de ses examens. Une trentaine de participants ont participé à cet atelier, tant des spécialistes que des néophytes. Les participants ont signifié leur appréciation de la présentation qui a permis au COMEX de préciser ses attentes spécifiques auprès des promoteurs et de répondre aux questions de l'auditoire qui portaient sur un large éventail d'intérêts. Fait à noter, les questions de base portant sur le processus et la structure organisationnelle du régime de protection nordique étaient nombreuses. Cet événement était une première quant à l'opportunité offerte aux personnes présentes de pouvoir échanger librement avec l'ensemble des membres du COMEX. L'intérêt soulevé lors de cet événement démontre que ce type d'activité gagnerait à être répété et le COMEX demeure à l'affût des occasions qui se présenteront dans le futur.</p>	<p>En cours.</p> <p>Considérant le succès des démarches reliées à cette action, celle-ci se poursuivra en 2018-2019.</p>

<p>Action 2.3 : Action initiée en 2016 – Procéder à au moins trois rencontres par année du COMEX dans le territoire et initier des rencontres avec les intervenants locaux.</p>	<p>21-22 juin 2017 : Rencontre du COMEX #354 à Nemaska, visite de la Mine Éléonore et visite du PK-170.</p> <p>23-24 octobre 2017 : Rencontre du COMEX #358 à Mistissini, visite de la Mine Renard et rencontre avec le conseil de bande de Mistissini.</p> <p>Bien que l’objectif du COMEX était de procéder à trois visites sur le terrain, les budgets disponibles de même que les charges de travail de chacun des membres ainsi que la disponibilité ou opportunités à géométrie variable de pouvoir rencontrer les intervenants clés des communautés font en sorte que deux visites ont été rendues possibles au cours de l’année, soit à Nemaska et à Mistissini. Néanmoins, ces deux visites ont permis au COMEX de constater de visu l’état d’avancement de deux grands projets miniers en opération sur le territoire, soit les mines Éléonore de Goldcorp et Renard de Stornoway, de même que l’état d’un ouvrage d’Hydro-Québec qui a fait l’objet d’une importante demande de modification à son certificat d’autorisation. Ces visites furent aussi un succès en termes de relations publiques qui ont entre autres permis d’éclairer les conseils de bande sur le mandat du COMEX et la portée de ses examens et permis de discuter avec le milieu de même qu’avec les entreprises de problématiques rencontrées dans le suivi de projets pour enfin trouver ensemble des solutions pour y remédier.</p> <p>L’importance, le rôle et le mandat respectif des comités établis sous la CBJNQ et la Paix des Braves ont aussi été soulevés auprès des autorités locales rencontrées lors de la visite terrain du COMEX à Mistissini en octobre 2017.</p>	<p>En cours.</p> <p>Poursuivre cette action en 2018-2019.</p>
<p>Action 2.4 : Action initiée en 2016 – Placer de la publicité pour le COMEX dans The Nation & Le Jamésien.</p>	<p>Achat publicités The Nation – juin 2016 à mai 2017 6 X ¼ de page aux 2 mois 4 X ½ page sur les 12 mois</p> <p>Achat publicités Jamesien – 1^{er} décembre 2016 au 15 septembre 2017 4 X ¼ de page 3 X ½ de page</p> <p>Suspension des publications pour l’été 2017. Reprise en septembre 2017.</p>	<p>Complété.</p> <p><u>Projeté pour 2018</u> : rédaction d’un article COMEX portant sur les avancées du comité, particulièrement sur les changements climatiques.</p>

3) Autres actions prévues au plan d'actions 2016-2017 et reportées et poursuivies en 2017-2018

<p>Action 3.1 : Poursuivre la collaboration du COMEX auprès du CCEBJ dans leur intention de produire un document d'encadrement destiné aux promoteurs.</p>	<p>Une première ébauche a fait l'objet d'une révision pour commentaires. Robert Joly a fait parvenir les commentaires du COMEX le 19 juin 2017, tel que convenu avec l'ensemble des contributeurs.</p>	<p>En cours, se poursuit en 2018-2019.</p>
<p>Action 3.2 : Initier des rencontres, visant à mieux comprendre les rôles et les mandats de chacun dans le cadre des examens, avec les divers organismes et comités créés dans le cadre du chapitre 22 de la CBJNQ ou ententes qui en découlent.</p>	<p>Cette action initiée en 2016 s'est transformée en façon de faire régulière et est intégrée au quotidien. Les canaux de communication sont maintenus particulièrement avec le CCEBJ et le CCQF, et au besoin, avec d'autres comités incluant le COFEX.</p>	<p>Action complétée. Les relations avec les autres organismes et comités se poursuivent dorénavant sur une base régulière.</p>
<p>Action 3.3 : Auprès du CCEBJ et lors de rencontres sectorielles : soulever l'enjeu et les conséquences reliés à la bonne terminologie crie utilisée lors des consultations ou à l'interprétation qui détourne parfois le sens des propos. Identifier les façons de développer ou préciser les termes en langue crie reliées aux examens.</p>	<p>Le CCEBJ a intégré ce point dans son guide de consultation actuellement en élaboration à l'attention des promoteurs. Le GNC, en collaboration avec le COMEX, entreprend une bonification d'un lexique du domaine minier (français-anglais-crie). Le MERN a transmis au COMEX les termes déjà traduits au ministère (français-anglais).</p>	<p>En cours. Cette action se poursuivra en 2018-2019 à commencer par un lexique du domaine minier actuellement élaboré par l'équipe du GNC.</p>
<p>Action 3.4 : Développer un protocole de traduction des documents au COMEX.</p>	<p>Une description du processus interne actuel a été rédigée par la secrétaire exécutive du COMEX. Afin de s'assurer que la population crie puisse participer pleinement aux consultations et suivis de projets, le COMEX envisagerait la rédaction d'une politique de traduction.</p>	<p>Cette action se poursuivra en 2018-2019.</p>